



EDITO

Chères Loyataises, chers Loyatais,

Le 4 avril dernier, le compte administratif de l'année 2022 a été présenté au Conseil Municipal qui l'a validé à l'unanimité. Il se résume ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
<b>Recettes</b>	1 355 791.05 €	589 851.94 €
<b>Dépenses</b>	1 115 440.22 €	677 629.43 €
<b>Résultat 2022</b>	240 350.83 €	- 87 777.49 €
<b>Report résultat 2021</b>	134 209.25 €	266 170.44 €
<b>Résultat 2022 à reporter</b>	374 560.08 €	178 392.95 €

#### Reste à réaliser à reporter en 2023

	Fonctionnement	Investissement
<b>Recettes</b>	0 €	129 805 €
<b>Dépenses</b>	0 €	570 530 €

L'excédent d'exploitation de fonctionnement 2022 de **374 560.08 €** est affecté en recette de la section de fonctionnement 2023 pour **134 209.25 €** et en recette de la section d'investissement 2023 pour **270 000 €**.

L'excédent d'investissement de **178 392.95 €** est affecté en recette de la section d'investissement du budget 2023.

#### Quelques précisions sur les recettes de la commune :

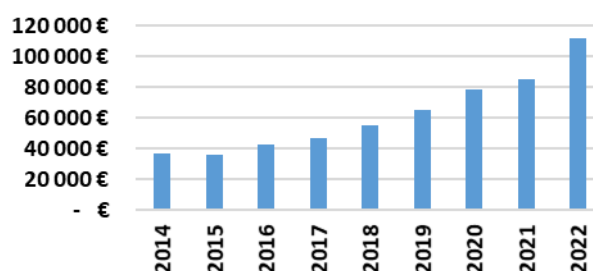
**Pour 2023** : la majorité des recettes de fonctionnement provient des impôts et taxes (75%), les revenus des locations (9%) et du report du résultat (7%).

Il y a une recette peu connue : les **Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** pour les communes de - de 5 000 habitants. Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, l'acquéreur paie le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire, non seulement le prix de vente dudit bien mais aussi des droits de mutation à titre onéreux calculés sur ce prix de vente. Ils varient selon les départements. Dans la plupart des départements, ils sont fixés au maximum légal, soit 5,81%. Dans le Morbihan et 2 autres départements français, le taux est de 5,11%.

Ce prélèvement se décompose en 2 parties :

- la part reversée au département (de 3,80% à 4,50%) dont 2,37% est reversé à l'Etat.
- la part reversée à la commune (1,20%).

#### Recettes de DMTO pour Loyat



Pour l'investissement, la majorité des recettes réelles provient des subventions (51%) et des dotations (49%).

**Le produit des amendes de police relatives à la circulation routière est une subvention peu connue.** Les sommes reviennent aux communes et aux groupements de communes de moins de 10 000 habitants, et sont partagées entre les départements proportionnellement au nombre de contraventions dénombrées l'année précédente sur le territoire concerné, puis réparties dans chaque département entre les communes et groupements qui ont à faire face à des travaux mentionnés à l'article R. 234-38. La répartition est faite par le conseil général qui arrête la liste des bénéficiaires et le montant des attributions à leur verser en fonction de l'urgence et du coût des opérations à réaliser. **En 2022, une demande de subvention a été faite à ce titre pour un montant de 16 392 €.**

Les comptes administratifs des 3 dernières années ont pu dégager de très bons résultats et de pouvoir ainsi en affecter une grande partie à la section d'investissement. Ce qui nous permet de ne pas avoir à emprunter pour nos investissements et aussi de maîtriser notre dette : 956 861,42€ au 31/12/22 soit 575€ par habitant.

**Philippe Bériou**  
Adjoint aux Finances

# Finances : présentation du budget primitif 2023

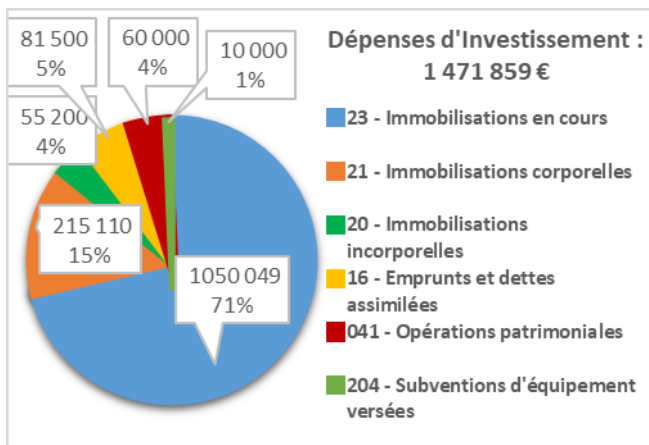
Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition pour 2023.

	Taux 2022	Taux 2023
Taxe foncière	32,53%	32,53%
Taxe foncière non bâti	44,30%	44,30%
Taxe Habitation	14,44%	14,44%

La Loi de Finances 2023 prévoit une revalorisation des bases servant de calcul aux différents taxes de 7,10 % (en 2022, cette hausse était de 3.4%).

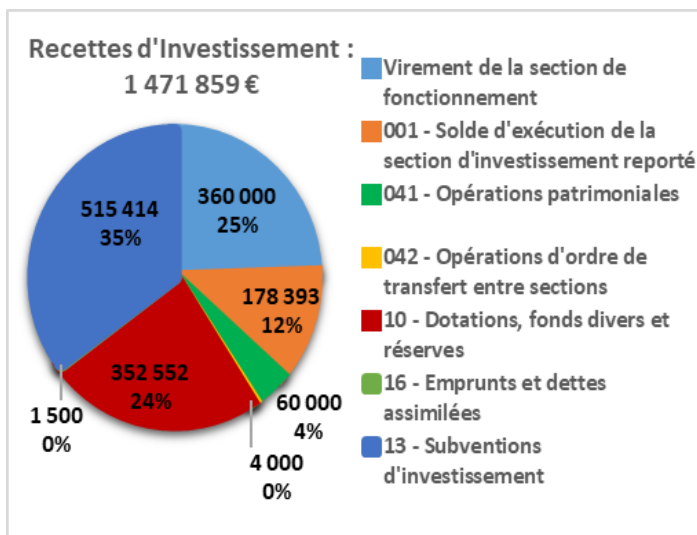
## Le budget primitif pour l'année 2023

Dépenses d'investissement : 1 471 859 €



**Quelques exemples d'investissement pour 2023 :** réflexion des trottoirs des rues du Stade et de Poullouan ; création d'un appartement au-dessus de la maison médicale ; travaux de voirie dans les villages ; acquisition de divers matériels et outillages pour les services techniques.

## Les recettes d'investissement

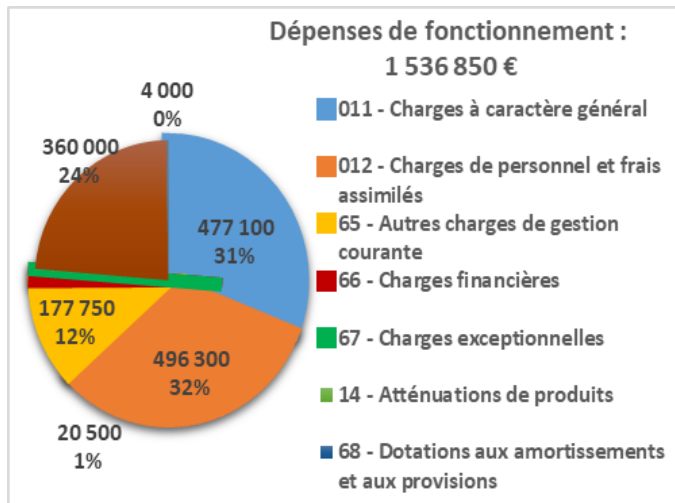


L'excédent de fonctionnement capitalisé (270 000€) est une partie de l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 (374 560.08 €) en recette de la section d'investissement.

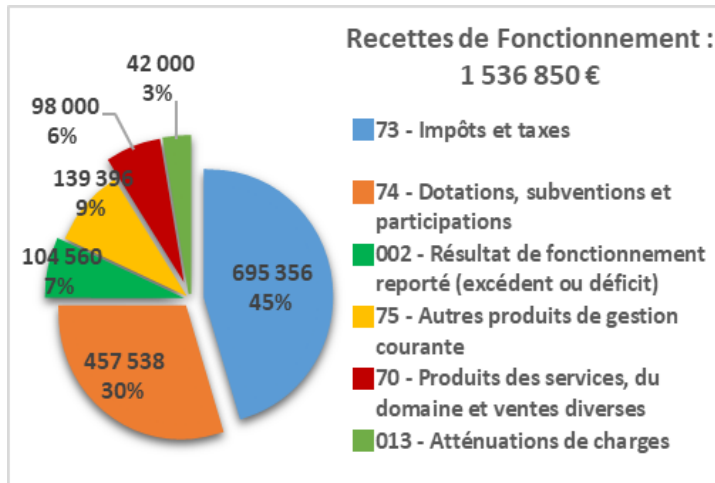
Résultat d'investissement reporté de 2022 : 178 392.95 €

## Dépenses de fonctionnement

Ce sont des postes de dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : charges de personnel et de gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (CCAS, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, écoles...).



## Les recettes de fonctionnement



002-Résultat de fonctionnement : l'affectation du résultat de fonctionnement 2022 = 104 560.08 €.

Le budget primitif s'équilibre à 1 536 850 € en section de fonctionnement et à 1 471 859 € en section d'investissement.

Le 4 avril dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif de l'année 2023.

Philippe Bériou  
Adjoint aux Finances



**8 mai :** cérémonie de commémoration (11h au Monument aux Morts à St Malo)  
**14 et 15 mai :** TREC organisé par l'association des trecistes de Kerviolo  
**4 juin :** vide-grenier organisé par l'école Ste Jeanne d'Arc

**17 juin :** fête de l'école Théodore Botrel à partir de 14h30  
**1er juillet :** kermesse de l'école Ste Jeanne d'Arc  
**1er juillet :** fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes

## Vie associative

### VOLLEY CLUB LOISIRS

En ce début de printemps, le Loyat Volley Ball Club pense déjà à la rentrée. Les inscriptions sont ouvertes pour ceux qui souhaitent nous rejoindre à partir de 15 ans. Des séances d'essai sont possibles dès maintenant. Les entraînements se déroulent toujours le jeudi soir de 20h45 à 22h30 à la salle des sports de Loyat, hormis l'été où le club rejoint parfois la plage du Lac au Duc pour du beach-volley. Le club compte à nouveau engager des équipes en championnat loisir à la FFVB pour les adhérents qui le souhaitent. D'ailleurs, nous félicitons notre équipe inscrite qui se classe pour le moment en haut du tableau. N'hésitez pas à nous contacter ou venez nous voir. Contacts : [loyatvolleyball@gmail.com](mailto:loyatvolleyball@gmail.com)

Quentin CHILLOU : 06.65.59.09.72  
Amélie LE GENDRE : 06.77.56.12.58  
Julie MAHÉ : 06.85.11.15.69

### LES AMIS DE THEODORE BOTREL

L'association les Amis de Théodore BOTREL organise sa fête **le samedi 17 juin à partir de 14h30** dans la cour de l'école. Au programme structure gonflable, pêche aux canards, tombola et bien sur le spectacle des enfants. D'autres activités seront proposées et de nombreux lots seront à gagner. Venez nombreux et pour patienter avant le tirage au sort de la tombola, vous pourrez profiter de notre buvette pour partager un verre et vous restaurer ! Les enfants vendront les tickets de tombola à partir du 15 avril 2023. N'hésitez pas à nous contacter pour vous en procurer si besoin [lesamisdetheodorebotrel@gmail.com](mailto:lesamisdetheodorebotrel@gmail.com)

Liste des lots à gagner : un ordinateur portable, une tireuse à bière, plusieurs petits appareils électroménagers, une trottinette, deux journées famille au Legendia pour 2 adultes et 2 enfants et plus de 50 entrées pour les parcs de la région (Branféré, Planète sauvage, Grand aquarium, Domaine de la Bourbansais, Kingoland, La Ferme du Monde...) et de nombreux autres lots.

### ASSOCIATION DE CHASSE

Changement au sein de la société de chasse : après 14 ans de présidence Mr Pascal Lahaye a souhaité passer la main. Mr Emilien Papion jusqu'alors vice-président, a pris la présidence de l'ACC. L'ensemble du bureau ainsi que les membres remercient Pascal pour tout ce qu'il a fait, il a été le fer de lance dans le projet de construction du local et par la suite de la construction. Il avait également proposé aux chasseurs d'investir dans des terrains vacants pour préserver notre territoire de chasse, les chasseurs avaient répondu positivement à cette demande et un certain nombre d'entre eux avaient investi.

Le président, Emilien Papion

### RANDO PLAISIR

Depuis le début de l'année, nous avons effectué de belles randonnées. Nos adhérents souhaitaient que nous fassions davantage de randos à la journée. Pour répondre à leurs attentes, nous en avons prévu 4. La première a eu lieu aux alentours de Saint-Servant-sur-Oust pour un circuit de 14 km avec pique-nique à l'écluse de Guillac. La deuxième, longue de 14 km, se fera à Saint-Avé. Nous pratiquons évidemment le covoiturage. La troisième sera notre sortie annuelle à Erquy. Deux cars sont déjà réservés. Inutile de dire que la découverte devrait nous ravir. Elle aura lieu le 6 juin. La dernière nous permettra de découvrir le château de Suscinio et le circuit des grèves. Ce sera le 19 septembre. Il se peut qu'au cours de cette journée, il y ait une surprise... En dehors des randos à la journée, nous organisons 2 sorties par mois avec 2 circuits l'un de 8 à 9 km et l'autre compris entre 10 et 12 km. Si vous désirez notre programme, n'hésitez pas à le demander à la présidente: Odile Santier ou à la secrétaire : Andrée Chefedor. La cotisation annuelle est de 10 €. Une participation est fixée pour le déplacement. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre également Joël Rocher au 06.25.18.80.95.

La présidente, Odile Santier : 02.97.93.05.39

### TENNIS CLUB LOYATAIS

Le championnat senior touche à sa fin. Après avoir joué à Elven puis à Lorient au mois de mars, il nous reste à rencontrer le club de Nostang le 9 avril. Notre maintien en D2 semble acquis.

L'assemblée générale aura lieu à la salle annexe le **vendredi 26 mai à 19h30**.

Le **dimanche 28 mai** se déroulera un tournoi interne au club sur le terrain extérieur.

### LES VOLANTS LOYATAIS

Bonjour à tous, le club de badminton compte actuellement une vingtaine d'adhérents, pour ceux et celles qui voudraient s'essayer à ce sport en loisir, les séances se font le lundi de 20h à 22h00 et le jeudi de 19h à 20h45 et tout se déroule dans une bonne ambiance. A vos raquettes.

Le président, Alain Folleville  
06.06.43.88.15

### COMITE DES FETES

L'association vous propose 2 nouveaux temps forts à noter dans votre calendrier :

La **fête de la musique le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023** de 18h00 à 00h00. Pour se faire, nous recherchons chanteuses/chanteurs - musiciennes/musiciens de tous âges, acceptant de nous faire profiter de leurs talents.

De 18h00 à 19h30 : « Fête de la musique de nos jeunes » : Enfants et Adolescents sont invités à monter sur scène. Puis à partir de 19h30 les différents groupes se succéderont pour le plaisir de tous. *Restauration et buvette sur place*. Vous êtes intéressés ? Merci de nous contacter rapidement par mail : [comitedesfetesloyat@outlook.fr](mailto:comitedesfetesloyat@outlook.fr) ou sur notre page Facebook ou via sms/whatsapp au 06.25.60.08.04.

Le **tournoi des Sorciers le samedi 23 septembre 2023** composé de compétitions sportives « loufoques » entre les habitants, ce qui rappellera les « inter-quartiers » du passé. Intéressés pour participer à l'organisation de cette festivité ? N'hésitez pas à nous contacter.

### La Leche League France :

#### BrocéLlLiande

L'association de soutien à l'allaitement maternel "La Leche League France", dispose depuis bientôt un an d'une antenne à Loyat : BrocéLlLiande.

Des rencontres sont organisées à la Maison de l'Enfance tous les 2<sup>e</sup> mardis du mois, afin de partager autour du sujet (préparation, difficultés, allaitement & travail, sevrage...). Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Yohanna au 06 59 74 11 01 / [yohanna@trehorel.bzh](mailto:yohanna@trehorel.bzh)



## Informations diverses

### Dispositif argent de poche

4 jeunes ont été accueillis au cours des vacances de Pâques au sein du service technique de la commune.

Le dispositif sera reconduit pendant les vacances d'été. Le dossier d'inscription sera disponible dès le mois de juin : si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Loyat a la chance d'avoir beaucoup de jardiniers amateurs et les passionnés sont déjà à pied d'œuvre pour embellir leur jardins, façades et balcons. Le concours des maisons fleuries, organisé par la commission cadre de vie, est ouvert à tous : seul impératif, votre fleurissement doit être visible de la route. 4 catégories : jardin paysager ; jardin de fleurs ; éco jardin (les potagers peuvent entrer dans cette catégorie) ; balcon et façade. Le jury se déplacera au cours de l'été dans les rues du centre bourg et des villages, admirer votre fleurissement afin d'établir un classement. N'hésitez pas à vous inscrire avant fin juin en mairie par téléphone au : [02 97 93 02 33](tel:0297930233) ou par mail à : [accueil@loyat.fr](mailto:accueil@loyat.fr). Pour tous les concurrents, la municipalité organise une sortie annuelle appréciée par tous les participants.

### NOUVEAU : DECLARER VOS BIENS IMMOBILIERS

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant doivent, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » dans votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) **impérativement avant le 1er juillet 2023.** Muni de votre numéro fiscal et votre mot de passe, allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer, pour chacun de vos biens, une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif). Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux sont pré-affichées. Vous pouvez contacter le numéro d'assistance des usagers particuliers au **0 809 401 401** (numéro non surtaxé).

### DECLARATION DES REVENUS 2022

Ploërmel communauté, en partenariat avec la Direction Départementale des Finances Publiques, accompagnent les habitants du territoire durant la campagne 2023 de déclaration des revenus 2022 :

**Dans les espaces France services :** des rendez-vous individuels de 10 minutes environ sont assurés par un agent des Finances publiques.

**Dans les espaces publics numériques :** des ateliers « création de compte impôts » et des ateliers collectifs « accompagnement à la déclaration de revenus en ligne » sont co-animés par un agent des Finances publiques et un animateur numérique de Ploërmel Communauté.

Renseignements auprès des chargés d'accueil France services :

France services Ploërmel 10, boulevard des Carmes - Tél. 02 56 61 80 02

France services Mauron 1, place Henri Thébaud - Tél. 02 97 22 91 62

France services La Trinité-Porhoët 4, rue du Moulin - Tél. 02 97 93 93 69

France services Josselin 3, rue des Remparts - Tél. 02 97 22 24 90

Bus France services « ICI PLO.Com » - Tél. 06 31 24 37 89

### FRELONS ASIATIQUES

En 2022, plusieurs nids de frelons asiatiques ont été détruits sur notre commune. Il est recommandé de lutter contre les frelons asiatiques, prédateurs des abeilles. Nous vous invitons à piéger les reines aux mois d'avril et mai : vous trouverez des conseils pour la fabrication de piège sur le site de la commune ou sur le site du fdgdon-morbihan qui donne également de nombreuses informations sur les autres nuisibles (Chenilles, taupes, etc).

**Rappel :** le conseil municipal, lors de la séance du 27 septembre dernier, a validé le versement d'une **aide financière de 50 €** afin de participer aux frais engagés par les habitants de la commune lors de la destruction d'un nid de frelons. Dorénavant, les personnes concernées sont invitées, après avis de l'élu référent de la commune, à adresser leur facture au secrétariat de la mairie accompagnée d'un RIB afin que le versement soit effectué dans les meilleurs délais

### JARDINAGE ET BRICOLAGE

#### Respectez votre voisinage !

Les beaux jours arrivent, ils vont nous inciter à jardiner et bricoler en extérieur en utilisant des appareils parfois bruyants. Petit rappel sur les horaires à respecter dans le Morbihan (*arrêté préfectoral du 10/07/2014*) pour ne pas déranger le voisinage :

**Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

**Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

*Merci pour votre vigilance !*

## Travaux

**Rénovation des trottoirs :** les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable ainsi que tous les branchements de la rue du Stade ont été réalisés par le SIAEP de Brocéliande. La commune a ajouté un poteau incendie au carrefour de la Rue du Stade et de la Rue de la Résistance. L'appel d'offres pour les travaux de rénovation des trottoirs sera lancé dès que le Conseil départemental aura validé les plans.

**Extension du cimetière :** le relevé topographique a été réalisé ainsi que le bornage avec les riverains concernés. Afin de vérifier la faisabilité du projet, une étude hydrogéologique est nécessaire, avec la mise en place de piézomètres (2 à 3 mètres de profondeur) avec l'accord des propriétaires concernés.

**Logement communal au dessus du cabinet médical :** les travaux ont commencé courant mars et devraient se terminer en juillet normalement. Le logement est un T4 d'une surface de 110 m<sup>2</sup>. Le suivi des travaux est assuré par le cabinet TORCOLETTI de Ploërmel.